

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Le Conseil d'Administration de CITY CARS réuni le 22 avril 2025 a décidé de convoquer pour le 30 mai 2025 à 09 : 00 heures au siège de la Société sis au n° 31, Rue des Usines – Z.I Kheireddine – La Goulette – Tunis, les Actionnaires de la Société en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.
2. Lecture du rapport individuel des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
3. Lecture du rapport consolidé des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées.
6. Quitus aux Administrateurs.
7. Allocation des jetons de présence.
8. Nomination d'un administrateur et Renouvellement des mandats des administrateurs.
9. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
10. Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés
11. Questions diverses
12. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Projet de résolutions de la société CITY CARS à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2025.

Première résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen des rapports de gestion de la société et du groupe City Cars élaborés par le Conseil d'Administration et afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'approuver lesdits rapports, sans restriction ni réserve.

Deuxième résolution : Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 262.480.904 Dinars Tunisiens et un résultat net de 27.874.059 Dinars Tunisiens.

Troisième résolution : Lecture du rapport consolidé des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers consolidés du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 290.188.898 Dinars Tunisiens et un résultat net de 29.518.791 Dinars Tunisiens.

Quatrième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné et approuvé les états financiers l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'affecter les résultats individuels bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et s'élevant à 27.874.059 Dinars Tunisiens comme suit :

Résultat net :	27.874.059 Dinars Tunisiens
Réserves pour réinvestissement exonéré :	3.000.000 Dinars Tunisiens
Résultats reportés :	25.716.195 Dinars Tunisiens
Bénéfice distribuable :	50.590.254 Dinars Tunisiens

Réserves légales (Plafonnées) :	0 Dinars Tunisiens
Dividendes :	22.500.000 Dinars Tunisiens, soit 1,250 Dinar Tunisien par action.
Résultats reportés :	28.090.254 Dinars Tunisiens

Les dividendes correspondent à un dividende brut de 1,250 Dinars Tunisiens par action. Le paiement des dividendes aura lieu le.....

Cinquième résolution : Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 (et suivants) et 475 du Code des sociétés commerciales, décide de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et définitif pour l'exécution de leurs mandats de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Septième résolution : Allocation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 9.375 Dinars Tunisiens par Administrateur, le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Huitième résolution : Nomination d'un administrateur et Renouvellement des mandats des administrateurs

A l'issue de l'Assemblée Elective du 26 novembre 2024 tenue en vue de l'élection d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Walid Hached en tant qu'administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour une période couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Constatant la fin de leurs mandats, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, comme administrateurs de la Société, pour une nouvelle période de trois (3) années, couvrant les exercices sociaux 2025, 2026, 2027 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2027, les administrateurs suivants :

- Amel Bouchamaoui ;
- Khaled Bouchamaoui ;
- Ouided Bouchamaoui ;

- Tarek Bouchamaoui ;
- Zied Bouchamaoui ;
- Mohamed Amin Chabchoub ;
- Ahmed Chabchoub ; et
- La société AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY « AIC », représentée par son représentant permanent Monsieur Firas Saïed.

Neuvième résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Constatant la fin de leurs mandats, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de la société AMC Ernst & Young, représentée par Monsieur Kamel El Hammi et la société Générale d'Expertise et de Management, représentée par Monsieur Anis Frikha, en tant que Commissaires aux comptes de la Société, pour une nouvelle période de trois (3) années, couvrant les exercices 2025, 2026, 2027 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Dixième résolution : Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés

La Présidente informe les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en annexe.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Onzième résolution : Questions diverses

Douzième résolution : Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.